

Société YUCA
Exercice clos le 31 décembre 2024
Date de délivrance de l'avis de vérification : 8 juillet 2025

PV N° 100 SAM - YUCA, 2025

**AVIS DE VERIFICATION SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS STATUTAIRES
DE LA SOCIÉTÉ À MISSION YUCA**

A l'Assemblée Générale

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de tierce partie, accrédité par le Cofrac Validation/Vérification, n° 3-1915, portée disponible sur www.cofrac.fr, nous vous présentons notre rapport sur l'exécution des objectifs statutaires constitutifs de la mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après les « Objectifs »), présentée dans le rapport de mission de 2024 en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 210-10 et suivants du Code de Commerce.

RESPONSABILITE DE L'ENTITE

En application de l'article L.201-12 du Code de commerce, il appartient au Référent de mission de la société YUCA d'établir un rapport annuel (ci-après le « Rapport ») joint au rapport de gestion, visé par les dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, transmis à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société. Les informations liées à l'exécution des Objectifs sont constituées en s'appuyant sur les procédures de la société YUCA (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans notre avis.

INDEPENDANCE ET CONTROLE QUALITE

Notre indépendance est définie par textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession d'avocats, ainsi que les dispositions prévues dans la norme ISO 17029. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITE DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

Conformément au décret n°2020-1 du 2 janvier 2020, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution par la Société des Objectifs constitutifs de la mission sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 27 mai 2021 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et à notre programme de vérification (Réf. T DS SM 03 v03 07 janvier 2025) de l'exécution des objectifs statutaires d'une société à mission.

Nous avons pris connaissance de l'activité de la société YUCA sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous avons apprécié le caractère approprié de la raison d'être et des Objectifs au regard de l'activité de la société YUCA et des enjeux sociaux et environnementaux associées à cette activité.

Nous avons vérifié que les Objectifs couvrent le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels ou d'indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints par la société YUCA pour chaque objectif statutaire.

Nous avons apprécié l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes et externes concernées par l'activité de YUCA.

Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des résultats mentionnés dans le Rapport.

Nous avons pris connaissance des documents établis par YUCA pour rendre compte de ses engagements au titre de sa qualité de société à mission, notamment le Rapport et les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de leur suivi.

Nous nous sommes enquis de l'appréciation par le Référent de mission de l'exécution des Objectifs.

Nous nous sommes enquis, notamment auprès de la direction générale, des moyens techniques, financiers et humains mobilisés pour l'exécution des Objectifs et avons apprécié l'adéquation de ces moyens.

Le détail de notre appréciation pour chaque Objectifs est présenté en Annexe 1.

Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible.

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la société YUCA et apprécié le processus de collecte des données mobilisées pour renseigner les objectifs opérationnels ou indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints.

Nous avons mis en œuvre sur les objectifs opérationnels ou indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

Il est précisé que les informations liées à l'exécution des Objectifs peuvent être de nature hypothétique, extrapolée ou historique. Les informations peuvent comporter une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux (2) personnes et se sont déroulés entre le 25 juin 2025 et le 8 juillet 2025 sur une durée totale d'intervention de deux (2) semaines.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause l'exécution par YUCA de ses objectifs statutaires.

Il est conclu que la société YUCA respecte chacun des objectifs statutaires qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous soulignons :

- la sincérité et la volonté très forte des fondateurs de la société YUCA d'incarner la raison d'être de YUCA : « *Sensibiliser les consommateurs sur la composition des produits, notamment alimentaires et cosmétiques, afin de les aider à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, tout en représentant un levier d'action pour encourager les entreprises à améliorer la transparence et la qualité de leurs produits* » ;
- l'implication et l'adhésion totale de la Référente de mission et des salariés entendus autour de la raison d'être de YUCA ;
- la recherche d'indicateurs pertinents suivis avec rigueur, afin de traduire au mieux cette raison d'être ;
- le souci de conserver une véritable indépendance, gage de crédibilité et sérieux des notations réalisées ;
- la rigueur et recherche de complétude des sources scientifiques ;
- la totale transparence sur le site sur les méthodologies et procédures mises en œuvre pour établir des notations ;
- les actions menées pour impulser le changement et amener les industriels à agir afin de mieux prendre en compte, dans la composition de leurs produits, les enjeux sur la santé des consommateurs et l'environnement.

Paris, le 8 juillet 2025

L'organisme tiers indépendant
DS AVOCATS

Yvon MARTINET
Associé et Responsable Qualité

Signature et paraphes à chaque page

ANNEXE 1 – APPRECIATION DETAILLEE DE CHAQUE OBJECTIF

La raison d'être de YUCA « *Sensibiliser les consommateurs sur la composition des produits, notamment alimentaires et cosmétiques, afin de les aider à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, tout en représentant un levier d'action pour encourager les entreprises à améliorer la transparence et la qualité de leurs produits* »

Objectif n° 1 - Sensibiliser le plus grand nombre à l'impact sanitaire, nutritionnel et environnemental des produits, notamment alimentaires et cosmétiques

Cet objectif statutaire, avec deux (2) indicateurs quantitatifs, est au cœur de la raison d'être de YUCA. L'enjeu de ce 1^{er} objectif statutaire est de permettre aux « *plus grand nombre de consommateurs* » de « *faire des choix plus éclairés et responsables* » pour contribuer à « *leur santé individuelle et la préservation de l'environnement* ». Le respect de cet objectif statutaire est apprécié via des indicateurs quantitatifs du nombre d'utilisateurs et de nombre de scans/jour permet de suivre l'évolution de l'impact de YUCA.

Objectif n°2 - Alerter les consommateurs sur les risques susceptibles de résulter des produits qu'ils consomment, en particulier lorsqu'ils contiennent des ingrédients, additifs ou composants faisant l'objet de controverses scientifiques remettant en cause leur utilisation

Cet objectif statutaire, avec un (1) indicateur quantitatif, concentre l'essentiel de la valeur ajoutée de YUCA, à travers le travail de recherche et d'analyse scientifique effectué par les experts scientifiques de la société. L'enjeu de ce 2^{ème} objectif est d'être en mesure d'alerter les consommateurs sur tout risque liés aux additifs alimentaires et ingrédients cosmétiques. Le respect de cet objectif statutaire est apprécié au regard du nombre d'ingrédients/additifs réévalués chaque année, sur la base de veilles scientifiques actives et croisées.

Objectif n°3 - Aider les consommateurs à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, en leur proposant de manière indépendante des alternatives respectueuses de leur santé et/ou des enjeux environnementaux

Cet objectif statutaire, avec 2 indicateurs quantitatifs, témoignent de la volonté de YUCA de, non seulement alerter les consommateurs sur les produits à risque, mais également les aider à repérer rapidement les produits les mieux notés, par catégorie. Le respect de cet objectif statutaire est apprécié au regard du nombre de produits recommandés mis à jour chaque année, ainsi que du nombre de classements publiés et mis à jour chaque année.

Objectif n° 4 – Encourager les entreprises à améliorer la composition de leurs produits pour les rendre plus sains et plus durables.

Cet objectif statutaire, avec trois (3) indicateurs quantitatifs, vise à inciter les entreprises à améliorer la composition de leurs produits. A ce titre, une nouvelle fonctionnalité a été développée, portant sur la possibilité offerte à chaque utilisateur de YUCA d'interpeller les marques en direct. Le respect de cet objectif statutaire est apprécié via le nombre de produits notés, le nombre de marques référencées et le nombre d'interpellations de marque.